

BÉTHUNE

ÉTUDIER  
À L'UNIVERSITÉ  
D'ARTOIS

2022 - 2023



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

## SOMMAIRE

L'université d'Artois.....	p.2
Participer à la vie démocratique.....	p.3
Le Pôle de Béthune.....	p.4
Contacts.....	p.5
Plans.....	p.6-7
Les formations de l'IUT.....	p.8
Les formations de la FSA.....	p.9
Les associations étudiantes.....	p.10
Les services de la ville.....	p.11

Mon inscription et ma carte étudiante...	p.12
Mon espace numérique de travail (ENT) ...	p.13
La maison des Langues .....	p.13
La bibliothèque universitaire.....	p.14
Les relations internationales.....	p.15
Cap Avenir - Orientation et Insertion Professionnelle .....	p.16
Le Hubhouse .....	p.17
FCU - Formation Continue Universitaire .....	p.18

Service de Santé Universitaire.....	p.19
Service Vie étudiante - mission handicap ...	p.20
Le sport à l'université.....	p.21
Le service vie culturelle et associative.....	p.22
L'engagement étudiant - La césure .....	p.23
Se loger.....	p.24
Se restaurer, se déplacer.....	p.25
Étudiants internationaux.....	p.26
Contacts utiles - La cellule VSS.....	p.27

## L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Implantée sur les sites d'Arras, Béthune, Douai, Lens et Liévin, l'université d'Artois accueille plus de 12 500 étudiants.

### Multipolaire

Créée en 1992, l'université d'Artois comprend 8 UFR, 2 IUT et 18 centres de recherche.

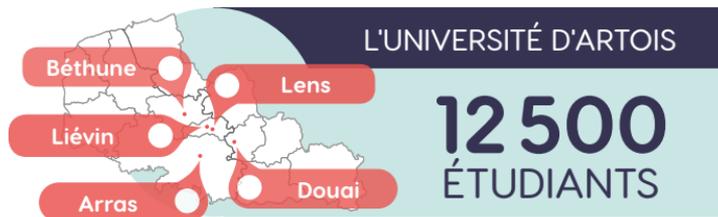
### De taille humaine

Université moderne et dynamique, elle répond à l'évolution du système éducatif en proposant une pédagogie innovante alliant savoir et professionnalisation.

### Pluridisciplinaire

Elle propose un large choix de formations allant de Bac+2 à Bac+8 dans les domaines suivants :

- ♦ Arts, Lettres, Langues
- ♦ Droit, économie, Gestion
- ♦ Sciences humaines et sociales
- ♦ Sciences, Technologies, Santé



# PARTICIPER À LA VIE DÉMOCRATIQUE

**L'avis des étudiants compte !** Ils peuvent participer à la vie politique de l'université en siégeant dans les différents conseils et commissions, ou en votant pour leurs représentants.

## LES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS DES UFR ET IUT

Les UFR et IUT disposent d'un conseil au sein duquel les étudiants sont représentés. Ce conseil délibère sur les créations de formations, les programmes des formations, les modalités de contrôle des connaissances, etc. Ces propositions sont ensuite soumises aux conseils de l'université.

## LES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS DANS LES CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Tous les deux ans, des élections ont lieu où chaque étudiant inscrit peut se présenter.

♦ **Le Conseil d'Administration (CA)** : instance décisionnelle de l'université, il détermine la politique de l'Établissement, vote le budget, approuve les comptes. Il fixe la répartition des emplois dans l'université et approuve le contrat d'établissement (6 sièges pour les étudiants).

♦ **Le Conseil Académique (C.aC)** : donne son avis ou émet des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation, etc. Il est consulté sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants. Il exerce le pouvoir disciplinaire. Il élit le vice-président étudiant.

Il comprend deux commissions :

- **La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)** est consultée sur les programmes des formations, arrête les modalités d'examens et toutes les mesures visant à favoriser la vie et la réussite des étudiants (sport, culture, vie associative...) (16 sièges pour les étudiants).

- **La Commission Recherche (CR)** : elle répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche et fixe les règles de fonctionnement des laboratoires (5 sièges pour les étudiants).



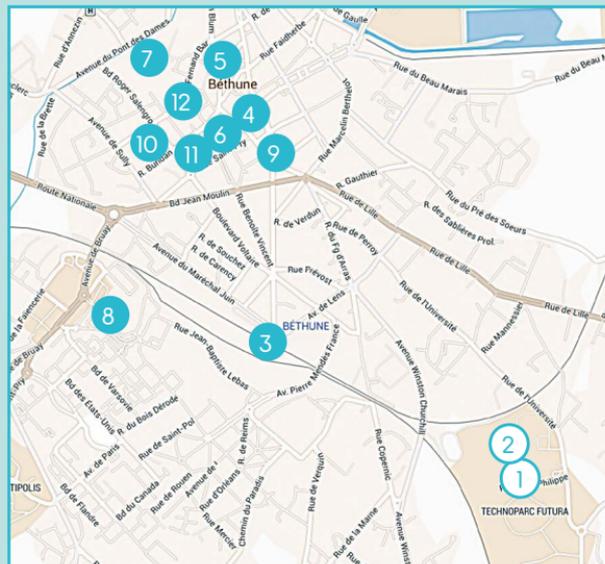
# PÔLE DE BÉTHUNE

Le pôle béthunois, qui accueille près de 2000 étudiants concerne des secteurs professionnels particulièrement porteurs : le Génie Électrique et l'Informatique Industrielle ; le Génie Civil et Construction Durable ; le Génie Industriel ; le Génie Logistique ; le Génie Énergétique ; le Génie Mécanique et Productique ; la Chimie ; la Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO) ; les Réseaux et Télécommunications.

La **Faculté des Sciences Appliquées** propose une offre de formation couvrant les trois grades universitaires du LMD (Licence, Master, Doctorat) et Licences professionnelles.

L'**Institut Universitaire de Technologie** propose des formations de niveau Bac +3 : le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) et la licence professionnelle, en formation classique et par alternance (apprentissage - contrat de professionnalisation).

Le pôle béthunois privilégie l'encadrement afin d'assurer un meilleur suivi des étudiants : enseignements par petits groupes, méthodes innovantes, les examens en première session ont fait place au contrôle continu, les formations sont orientées vers l'insertion professionnelle, avec de nombreux cours dispensés par des intervenants professionnels.



- |                                    |                                 |
|------------------------------------|---------------------------------|
| 1. Faculté des Sciences Appliquées | 7. Centre sportif Léo Lagrange  |
| 2. IUT de Bethune                  | 8. Centre commercial La Rotonde |
| 3. Gare                            | 9. Bibliothèque municipale      |
| 4. Mairie                          | 10. Comédie de Bethune          |
| 5. Sous-préfecture                 | 11. Espace culturel S' P'ry     |
| 6. Office de Tourisme              | 12. Théâtre de Poche            |

# CONTACTS

1

## Faculté des Sciences Appliquées (FSA)

Standard : Tél. 03 21 63 71 03

Scolarité : Licences-Licences Professionnelles : Tél. 03 21 63 71 19

Masters : Tél.03 21 63 71 26

Responsable scolarité : Tél. 03 21 63 71 09

Mail : [scolaritefsa@univ-artois.fr](mailto:scolaritefsa@univ-artois.fr)



2

## IUT de Béthune

1230 Rue de l'Université - CS 20819 - 62408 Béthune

Standard : Tél. 03 21 63 23 00

Scolarité BUT : Tél. 03 21 63 23 10 - [scolarite.iut.bethune@univ-artois.fr](mailto:scolarite.iut.bethune@univ-artois.fr)

Scolarité Licences professionnelles : Tél. 03 21 63 23 09 - [caroline.foks@univ-artois.fr](mailto:caroline.foks@univ-artois.fr)

Service Apprentissage : Tél. 03 21 63 23 06 - Chimie, R&T, QLIO : [sabine.delrue@univ-artois.fr](mailto:sabine.delrue@univ-artois.fr)

GELL, GMP : [corinne.cornet@univ-artois.fr](mailto:corinne.cornet@univ-artois.fr), GCCD : [frederique.petit@univ-artois.fr](mailto:frederique.petit@univ-artois.fr)

### Contact des départements

Chimie : Tél. 03 21 63 23 11 - [chimie.iut-bethune@univ-artois.fr](mailto:chimie.iut-bethune@univ-artois.fr)

GCCD : Tél. 03 21 63 23 12 - [rosalia.charlemagne@univ-artois.fr](mailto:rosalia.charlemagne@univ-artois.fr)

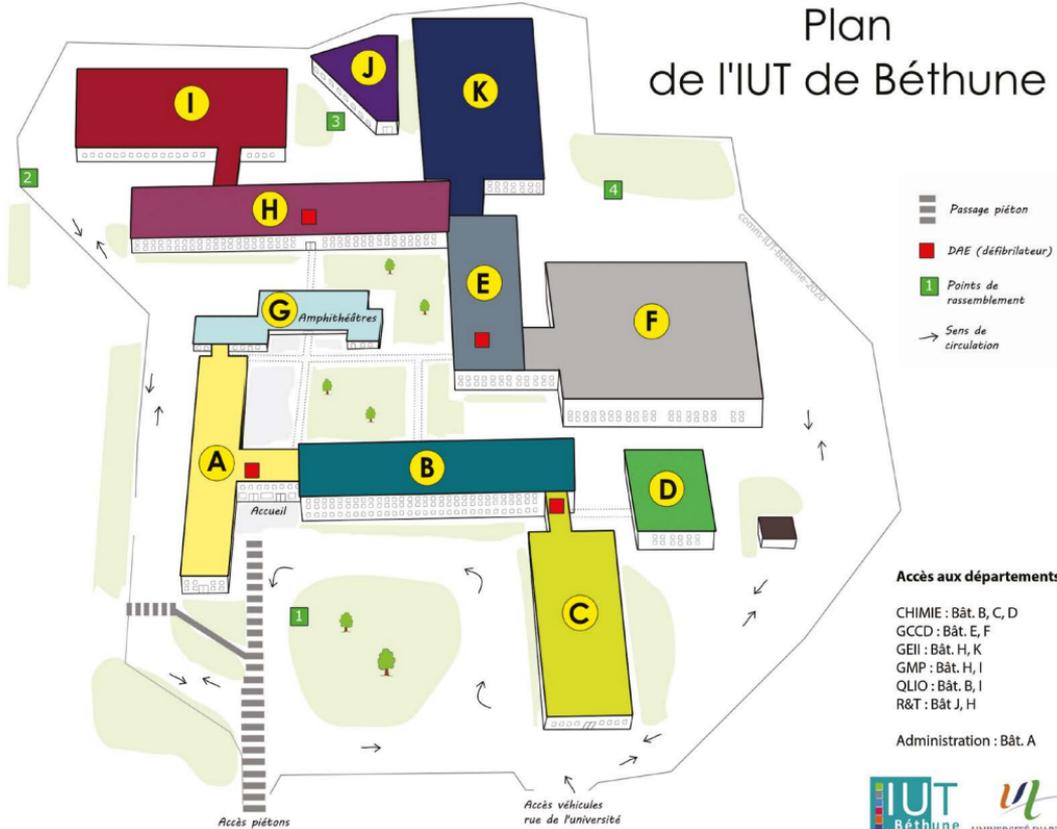
GELL : Tél. 03 21 63 23 13 - [christelle.leclercq@univ-artois.fr](mailto:christelle.leclercq@univ-artois.fr)

GMP : Tél. 03 21 63 23 14 - [secretariatgmp@univ-artois.fr](mailto:secretariatgmp@univ-artois.fr)

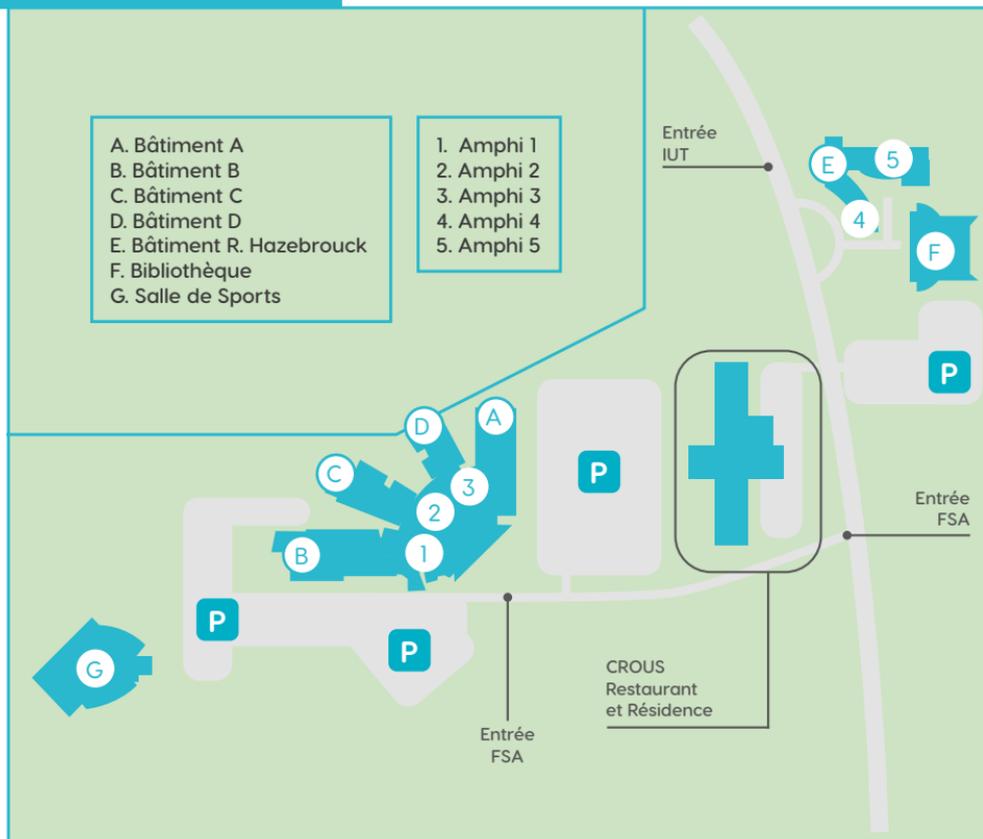
QLIO : Tél. 03 21 63 23 15 - [marjorie.paul@univ-artois.fr](mailto:marjorie.paul@univ-artois.fr)

R&T : Tél. 03 21 63 23 16 - [chef-rt@univ-artois.fr](mailto:chef-rt@univ-artois.fr)

# Plan de l'IUT de Béthune



# PLAN DE LA FSA



# LES FORMATIONS DE L'IUT



## BUT EN :

- ♦ CHIMIE
- ♦ GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE
- ♦ GÉNIE ÉLECTRIQUE & INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- ♦ GÉNIE MÉCANIQUE & PRODUCTIQUE
- ♦ QUALITÉ, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION
- ♦ RÉSEAUX & TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Licences professionnelles en :

- ♦ Métiers de la santé, nutrition, alimentation
- ♦ Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement
- ♦ Qualité, hygiène, sécurité, santé et environnement
- ♦ Métiers du BTP, bâtiment & construction
- ♦ Métiers du BTP, travaux publics
- ♦ Métiers du BTP, génie civil & construction
- ♦ Métiers de l'électricité et de l'énergie
- ♦ Métiers de l'industrie, mécatronique, robotique
- ♦ Maintenance & technologie, systèmes pluritechniques
- ♦ Métiers de l'industrie : Mécanique
- ♦ Métiers de l'industrie, gestion de la production industrielle
- ♦ Métiers des réseaux informatiques et télécommunications

# LES FORMATIONS DE LA FSA



## 1 Licence Sciences Pour l'Ingénieur :

- ♦ Génie Civil
- ♦ Génie Électrique
- ♦ Génie Énergétique et maîtrise de l'énergie
- ♦ Génie Mécanique et développement durable
- ♦ Génie Logistique
- ♦ Management of Multimodal Logistics Systems

## 4 Licences professionnelles :

- ♦ Logistique et pilotage des flux parcours Management européen de la chaîne logistique
- ♦ Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie parcours Maintenance Industrielle / Maintenance des Systèmes de Production d'Énergie
- ♦ Métiers de l'industrie : conception de produits industriels parcours CAO et modélisation numérique
- ♦ Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments parcours Construction durable, comportement et performance énergétiques

## 4 Masters, 7 parcours :

- ♦ Master Electronique, Energie Electrique, Automatique, parcours :
  - Efficacité Énergétique Industrielle (EEI)
  - Ingénierie des Systèmes Electriques (ISE)
  - Electrical Machine Metrology and Electromagnetic Phenomena (MeMaPE)
- ♦ Master Génie civil parcours :
  - Bâtiment, Infrastructures, Voirie et Réseaux Divers (BIVRD)
  - Bâtiment Durable et efficacité énergétique (BDEE)
- ♦ Master Génie industriel parcours Conception méthodes innovation (CMI)
- ♦ Master Gestion de production, logistique, achats parcours Ingénierie de la chaîne logistique (ICL)

# LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU PÔLE DE BÉTHUNE :



## FSA

CycloCampus son but est de favoriser le vélo en tant que mode de déplacement pour les usagers du campus de Béthune. Pour cela, l'association a développé :

- \* la création et gestion d'un atelier Vélo
- \* la location-vente de vélos d'occasion aux étudiants
- \* la mise en place de stationnements vélo et d'aménagements cyclables sur le campus

Le local de l'association se situe au rez-de-chaussée du bâtiment Robert Hazebrouck. Il est ouvert du lundi au vendredi entre 12h30 et 13h30. Page facebook : CycloCampus Bethune

BDE FSA : son but est de créer une vie associative étudiante au sein de la FSA - bde.fsab@gmail.com

Ecolab'Artois : son but est de sensibiliser au développement durable à l'université d'Artois - <https://www.facebook.com/EcolabArtois/>

## IUT

BDE Chimie : Tél. 03 21 63 23 11 - chimie.iut-bethune@univ-artois.fr

BDE GCCD : Tél. 03 21 63 23 12 - rosalia.charlemagne@univ-artois.fr

BDE GEII : Tél. 03 21 63 23 13 - christelle.leclercq@univ-artois.fr

BDE GMP : Tél. 03 21 63 23 14 - secretariatgmp@univ-artois.fr

AEGMPB (Association des Etudiants en Génie Mécanique et Productique à Béthune)

BDE QLIO : Tél. 03 21 63 23 15 - marjorie.paul@univ-artois.fr

BDE R&T : Tél. 03 21 63 23 16 - chef-rt@univ-artois.fr



# LES SERVICES DE LA VILLE DE BÉTHUNE

**PASS JEUNE** <https://www.bethune.fr/enfance-jeunesse/les-dispositifs-pour-les-jeunes-bethunois/le-pass-jeunes-la-carte-bons-plans-des-3-25-ans-a-bethune-679.html> pourvu de nombreux avantages dont l'offre de 20 € pour l'adhésion à une association sportive, de loisirs ou culturelle conventionnée, l'accès gratuit aux médiathèques, la réduction dans certains commerces...

Lieux culturels et de loisirs :

Béthune est une ville proposant une actualité culturelle riche qui se déploie dans différentes structures :

- ♦ Théâtres & Salles de spectacle : La Comédie de Béthune, Théâtre municipal, Le Poche
- ♦ 2 médiathèques
- ♦ 1 cinéma
- ♦ Musées : La Banque, Chapelle St Pry

♦ « La Fabrique », <https://lafabrique-bethune.fr/> , gérée par le service « Smart city », comportant un Fablab, un espace de coworking, un auditorium où sont programmées des conférences, et des salles de réunions accessibles sur demande.

**Guichets uniques** auprès desquels les étudiants peuvent trouver nombre d'informations locales : <https://www.bethune.fr/mes-demarches/ma-mairie/le-guichet-unique-de-la-mairie-468.html>



# MON INSCRIPTION ET MA CARTE ÉTUDIANTE

La carte multiservices PASS SUP LNF vous sera envoyée après votre inscription à l'université. Elle est strictement personnelle.

Cette carte vous permet d'accéder à certains droits et services :

- ♦ Elle atteste de votre statut d'étudiant
- ♦ Elle permet l'accès aux bâtiments
- ♦ Elle permet de payer dans les restaurants et cafétérias du CROUS
- ♦ Elle permet d'emprunter des ouvrages dans les bibliothèques universitaires (BU)
- ♦ Elle vous offre des réductions (lieux culturels, loisirs...)

Vous conserverez votre carte durant toute la durée de votre formation. Seul l'hologramme de l'année est à renouveler lors de vos inscriptions annuelles.



Lors de l'inscription, vous récupérez votre numéro étudiant sur le certificat de scolarité envoyé avec la carte multiservices. Vous devez alors activer votre compte ENT en vous rendant à l'adresse [ent.univ-artois.fr](http://ent.univ-artois.fr) et en suivant les instructions (Rubrique «Vous êtes étudiant», sous-rubrique «Activer votre compte»). Cela vous donne accès à l'ensemble des services numériques.

# MON ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)



L'ENT constitue le point d'entrée pour tous vos services, informations et ressources numériques. Il est accessible en permanence via internet, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Il regroupe en particulier les accès à :

- ♦ La plateforme pédagogique (vos cours en ligne) et la webtv
- ♦ Votre dossier administratif, vos notes et résultats, votre contrat de réussite étudiant
- ♦ Votre webmail
- ♦ Le covoiturage
- ♦ Des offres de stages et d'emplois
- ♦ Des ressources et services en ligne de la BU
- ♦ Les informations institutionnelles (sur l'intranet)
- ♦ L'inscription aux activités sportives
- ♦ L'accès à une application d'anti-plagiat
- ♦ L'inscription aux certifications en langues

# LA MAISON DES LANGUES

UN ESPACE MULTIMÉDIA DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS (ARRAS - BÉTHUNE - DOUAI - LENS)



La Maison des Langues permet aux étudiants de développer en autonomie et à leur rythme des compétences linguistiques orales et écrites. Elle dispose d'équipements variés et adaptés à l'autoformation et offre aux étudiants qui le souhaitent l'aide d'un tuteur.

La fréquentation de la Maison des Langues contribue à faciliter la mobilité internationale des étudiants et la préparation des certifications adossées au Cadre Européen de Référence pour les langues (CLES, Linguaskill Cambridge ou TOEIC Listening & Reading).

**Ateliers proposés dans 16 langues :**

anglais, allemand, espagnol, catalan, italien, polonais, chinois, japonais, turc, roumain, hongrois, tchèque, arabe, portugais, russe et langue des signes.

La Maison des Langues est équipée de tests de positionnement et de logiciels d'apprentissage des langues accessibles via une plateforme numérique : Dialang, GlobalExam... Ce service est cohérent par rapport aux objectifs de nos centres linguistiques : développer l'appétence pour la pratique des langues étrangères, améliorer les performances des apprenants notamment par le biais des TICE et atteindre différents niveaux de compétence.

**MAISON DES LANGUES** - Tél. 03 21 60 38 25  
maisondeslangues@univ-artois.fr

**Accès libre  
et gratuit**

# LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE



## SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Bibliothèque de Sciences

Appliquées

Tél. 03 21 64 96 17

<http://portail-bu.univ-artois.fr>

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h à 19h

## LA BU

- ♦ vous offre des espaces de travail et l'accès à des ressources imprimées et numériques
- ♦ sélectionne des ressources de qualité adaptées à votre cursus universitaire
- ♦ vous aide dans votre recherche d'information

## UNE FOIS INSCRIT, VOUS POUVEZ :

### ACCÉDER

- ♦ à des ressources documentaires de qualité sélectionnées par les bibliothécaires
- ♦ aux ressources électroniques depuis les postes informatiques de l'Université et à distance via votre identifiant ENT
- ♦ au catalogue du réseau des bibliothèques (<http://portail-bu.univ-artois.fr>) et à votre compte lecteur

- ♦ au wifi

### BÉNÉFICIER

- ♦ de l'aide des bibliothécaires sur place ou à distance (Emprunter un bibliothécaire, aide à la recherche documentaire)
- ♦ de formations aux ressources documentaires pour apprendre à rechercher, évaluer, sélectionner et exploiter l'information

### EMPRUNTER

- ♦ l'ensemble des documents disponibles dans vos bibliothèques
- ♦ un ordinateur portable, des câbles, etc.

### FAIRE VENIR

- ♦ gratuitement tous les documents du réseau (prêt navette)
- ♦ des documents d'autres bibliothèques universitaires (prêt entre bibliothèques)

### UTILISER

- ♦ des espaces adaptés aux travaux de groupes
- ♦ du matériel dédié aux personnes handicapées (loupes, logiciels adaptés, etc.)

# LES RELATIONS INTERNATIONALES



Retrouvez toutes les informations sur les séjours d'études à l'étranger (vidéos de témoignages, informations, formulaire de candidature, etc.) et les financements pour une mobilité internationale sur le site web de l'université, rubrique « International » : [www.univ-artois.fr/International](http://www.univ-artois.fr/International)

**SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

[sri@univ-artois.fr](mailto:sri@univ-artois.fr)

## SÉJOUR D'ÉTUDES POUR UN SEMESTRE OU UNE ANNÉE UNIVERSITAIRE DANS UNE UNIVERSITÉ PARTENAIRE :

- ♦ Programme Erasmus + dans un pays européen
- ♦ Programme BCI au Canada (Québec)
- ♦ Convention bilatérale signée entre l'université d'Artois et une université partenaire en Europe ou hors-Europe pour un échange simple ou un double-diplôme.

### Agenda :

**Novembre - Semaines de la Mobilité Internationale :**

événements et réunions d'information organisés sur chaque pôle.

**Décembre / janvier :** période de candidature.

**Mars :** sélection des étudiants par les UFR ou IUT.

**D'avril jusqu'au départ :** constitution du dossier de mobilité par les étudiants sélectionnés.

## STAGE

Réaliser un stage à l'étranger dans le cadre de son cursus universitaire, c'est possible ! L'ensemble des démarches (recherche, convention, etc.) incombe à l'étudiant en lien avec son UFR ou IUT.

### À NOTER :

Des aides financières à la mobilité internationale existent pour les séjours d'études et les stages à l'étranger.

# CAP AVENIR

## Orientation et Insertion Professionnelle



### CAP AVENIR - ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

BU - Rez-de-chaussée

**Votre conseillère :**

Annie MERESSE

Tél. 03 21 64 96 13

capavenir-bethune@univ-artois.fr

**Horaires d'ouverture :**

♦ lundi, mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15

♦ mardi de 8h à 12h et de 12h45 à 18h (Permanence Arras également)

♦ vendredi de 8h à 13h à distance

### UN LIEU D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE CONSEILS OUVERT À TOUS

Des conseillers pour un accompagnement personnalisé dans l'orientation et la réorientation :

- ♦ entretiens individuels pour définir votre parcours d'études, votre réorientation ou votre projet professionnel
- ♦ aide à la réalisation des outils de communication
- ♦ ateliers de construction du projet personnel et professionnel.

Des postes informatiques à votre disposition :

- ♦ pour effectuer des recherches liées à votre orientation, à votre recherche de stage ou d'emplois
- ♦ pour créer vos CV et lettres de motivation

Consultation sur place et en accès libre des documents numériques et papier sur :

- ♦ l'enseignement supérieur et l'offre de formation
- ♦ les métiers, les secteurs d'activités, le marché de l'emploi, les techniques de recherche d'emploi
- ♦ la préparation aux concours

### PRÉPARER VOTRE RECHERCHE DE STAGE OU D'EMPLOI

Une plateforme Carrière (Career Center) pour vos stages, alternance et emplois :

La plateforme Carrière de l'université d'Artois vous permet d'accéder à des offres d'emplois et de stage, de créer votre espace personnalisé (abonnement et alertes offres) et de déposer votre CV, qui sera visible par les entreprises partenaires de l'université. Vous accédez également à bon nombre d'informations relatives aux métiers, entreprises, mais aussi aux évènements (forums, job dating, ateliers, semaine thématique, etc.)

(Accès via votre ENT, rubrique Career Center)

# LE HUBHOUSE



## HUBHOUSE

Tél. 06 17 44 27 55 ou 06 17 44 27 52  
entrepreneuriat@univ-artois.fr



Hubhouse Artois



Instagram



LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/in/hubhouse-artois-324282175/>

[www.hubhouseartois.fr](http://www.hubhouseartois.fr)

## LIEU DE CRÉATION ET D'INNOVATION

Depuis 2011, l'Université d'Artois sensibilise les étudiants et jeunes diplômés à l'esprit d'entreprendre, et les accompagne dans leur projet de création d'entreprise ou d'association via une cellule entrepreneuriale spécialement dédiée et intégrée au service Cap Avenir : le Hubhouse Artois.

Le Hubhouse informe, sensibilise et initie les étudiants aux différents aspects de l'entrepreneuriat et leur permet de développer des compétences transversales utiles à leur insertion professionnelle. En effet, l'entrepreneuriat peut se décliner de multiples manières :

- ♦ **Activité principale** : création d'entreprise, reprise, association...
- ♦ **Projet intrapreneurial** : devenir un salarié performant qui appréhende mieux les tenants et les aboutissants de la vie de l'entreprise
- ♦ **Activité complémentaire** à un poste de salarié pour pratiquer une passion, percevoir un revenu complémentaire...
- ♦ **État d'esprit** pour réaliser tout projet d'activité au sein de l'université d'Artois : projet tutoré, mini entreprise, junior entreprise...

Le Hubhouse c'est donc un accompagnement personnalisé à la création d'activité (entreprise, association ou projet), mais aussi des conférences, des formations, des événements, des rencontres, des concours (...) à destination des étudiants de l'Université d'Artois.

Enfin, le Hubhouse Artois, c'est aussi le Statut National d'Étudiant Entrepreneur ! Vous êtes étudiant ? Vous avez un projet de création d'activité ? Vous pouvez bénéficier du Statut National d'Étudiant Entrepreneur.

### Quels sont les avantages du Statut National d'Étudiant Entrepreneur ?

- ♦ Accès à un diplôme dédié à l'entrepreneuriat : le Diplôme d'Établissement Étudiant Entrepreneur (D2E).
- ♦ Pour les jeunes diplômés, prolongation de statut étudiant (couverture sociale, restauration, transports...) via l'inscription à ce diplôme.
- ♦ L'étudiant peut substituer son stage de formation obligatoire par le développement de son projet entrepreneurial, s'il s'inscrit dans le périmètre de sa formation principale (reconnaissance de crédits ECTS).
- ♦ Un double tutorat, académique et professionnel.

# FCU ARTOIS

## LA FORMATION CONTINUE À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS



### FCU ARTOIS - FORMATION CONTINUE À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

#### ♦ FSA

Tél. 03 21 64 96 12

fcu-fare-bethune@univ-artois.fr

#### ♦ IUT de Béthune -

Tél. 03 21 63 23 00

fcu-iutbethune@univ-artois.fr

#### Horaires d'ouverture :

Consultez les horaires d'ouverture au public sur le site [www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr), rubriques « Formations » / « La Formation continue » / « Découvrir la FCU Artois »

Dans le cadre de la Formation « Tout au Long de La Vie » (FTLV), la FCU Artois développe les formations en alternance de Bac+2 à Bac+5 (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Elle est l'interlocutrice des personnes n'ayant pas les pré-requis pour intégrer une formation, en leur permettant de faire reconnaître leurs acquis par la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de s'inscrire au DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires).

Enfin, elle accompagne tous les salariés ou demandeurs d'emploi dans leur projet de reprise d'études ou de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). La FCU Artois prend en compte leur contraintes et leur expérience pour leur proposer un parcours sur mesure. Ils peuvent ainsi s'inscrire dans un parcours mixte (VAE partielle + acquisition de compétences complémentaires en parallèle via un retour en formation) ou encore acquérir des compétences manquantes spécialisées dans le cadre d'un Certificat Universitaire.

### VOTRE CAREER CENTER DANS VOTRE POCHE

Mettez toutes les chances de votre côté en accédant aux meilleures offres (stage, emploi et alternance) et événements de votre établissement, où que vous soyez, directement sur votre smartphone !



Avec votre Career Center sur votre mobile, accédez à des offres **exclusives** et à des événements carrières **ciblés**.

**Suivez** et **partagez** vos candidatures ainsi que les offres et événements avec vos amis et **construisez** votre réseau professionnel ensemble !

# LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE



## SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Bâtiment N (1<sup>er</sup> étage)  
Arras

Tél. 03 21 60 60 29

## MA SANTÉ, J'Y TIENS !

Les services du SSU sont **gratuits et confidentiels**. Ils proposent :

- ♦ un accueil, une écoute, des soins d'urgence et de prévention
- ♦ un bilan de santé pour les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle
- ♦ des consultations pour une contraception d'urgence, un renouvellement de pilule, un dépistage sanguin des IST (infections sexuellement transmissibles)
- ♦ une aide au sevrage tabagique
- ♦ la mise à jour des vaccinations et des conseils aux voyageurs
- ♦ un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ♦ des consultations pour un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap, un maintien de bourse, une priorité logement.
- ♦ des Midis santé : don du sang, sécurité routière, vie affective, dépistages visuels, auditifs, diabète, conseils bien-être, prévention drogues et alcool
- ♦ une information et un dépistage COVID-19
- ♦ formation aux gestes de Premiers secours PSCI
- ♦ formations des étudiants relais santé ERS

## LE SERVICE SANTÉ

- ♦ Patrick LEFEBVRE, infirmier - IUT de Béthune  
Tél. 03 21 63 23 18
- ♦ Thomas SMYK, psychologue - IUT de Béthune - service santé social  
Tél. 03 21 63 23 00 (poste 12 17 18) le vendredi semaines impaires



## LE SERVICE SOCIAL

Des assistantes sociales apportent « Écoute et Conseils » aux étudiants afin de remédier à leurs difficultés (d'ordre administratif, financier ou personnel)

- ♦ Capucine ROZAND, assistante sociale - IUT de Béthune (le lundi)  
Tél. 03 21 63 23 00 - Poste Direct : 12 17 18

# LE SERVICE VIE ÉTUDIANTE

## – LA MISSION HANDICAP



**NOUVEAU** : Le service de la Vie Étudiante & l'AFEV proposent un mentorat d'accueil pour découvrir le territoire (parcours de rencontres sur le territoire) pour les néo-inscrits à l'Université : contactez-nous sur : [vieetudiante@univ-artois.fr](mailto:vieetudiante@univ-artois.fr)

### SERVICE VIE ÉTUDIANTE – MISSION HANDICAP

Maison de l'Étudiant (RDC)  
9 Rue du Temple – 62030 Arras  
Tél. 03 21 60 61 84  
[vieetudiante@univ-artois.fr](mailto:vieetudiante@univ-artois.fr)

**LE SERVICE VIE ÉTUDIANTE** facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- ♦ Dispositif d'accueil des néo-inscrits :
  - tutorat pour les étudiants internationaux inscrits à titre individuel
  - système de parrainage d'étudiants
  - accompagnement dans les démarches
  - stands d'information
  - broc' à vélos
- ♦ Offres d'emploi en partenariat avec le Conseil Régional Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT > rubrique offres d'emploi de l'université.
- ♦ Développement du logement innovant (logement intergénérationnel, colocation solidaire, etc.)

### LA MISSION HANDICAP

La Mission handicap est dédiée à l'accueil et à l'accompagnement individualisé des étudiants en situation de handicap dans les aspects relatifs à la formation (aides humaines et matérielles), à la vie universitaire (activités associatives, culturelles, sportives...), et à la passation des examens (temps majoré, pauses, aide humaine...). Des permanences sont proposées sur l'ensemble des sites universitaires (calendrier dans la rubrique vie étudiante du site internet).

La Mission Handicap propose également de former des référents étudiants handicap et met en place des actions de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid')

# LE SPORT À L'UNIVERSITÉ



## ARTOIS SPORT CAMPUS

Maison de l'Étudiant  
Bât. M - 9 Rue du Temple - 62030 Arras  
Tél. 03 21 60 37 04 / 06 31 55 50 23  
elise.westelynck@univ-artois.fr



artoissportcampus

## ARTOIS SPORT CAMPUS

Le service des sports propose une formation personnelle, validante, qualifiante et associative sur tous les pôles de l'université : Arras, Béthune, Douai, Lens et Liévin

### LES OBJECTIFS D'ARTOIS SPORT CAMPUS SONT :

- ♦ La formation par la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) des étudiants quel que soit le niveau de pratique, du débutant jusqu'au haut niveau et des personnels
- ♦ La pratique des APS peut être notée pour les étudiants du grade de licence et de BUT (bonus sport) →
- ♦ Le développement des nouvelles formes de pratique
- ♦ L'accompagnement et la mise en place des projets étudiants qui contribuent au développement de l'activité sportive universitaire
- ♦ La promotion de la pratique sportive et l'engagement associatif comme éléments déterminants et fédérateurs de la vie étudiante
- ♦ L'entraînement et l'encadrement des étudiants et l'aide à l'organisation des compétitions universitaires (ASU Artois)
- ♦ La coordination du dispositif d'accueil des sportifs de haut niveau (liste ministérielle et procédure interne)

### BONUS SPORT

Note /20	% de bonus	Note /20	% de bonus
20	5%	15	2,5%
19	4,5%	14	2%
18	4%	13	1,5%
17	3,5%	12	1%
16	3%	11	0,5%

Le planning de toutes les activités et des événements sont disponibles sur le site de l'université : [www.univ-artois.fr/Vie-etudiante/Sports](http://www.univ-artois.fr/Vie-etudiante/Sports)

# LE SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



## SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS (SVCA)

1<sup>er</sup> étage de la Maison de l'Étudiant  
Bât M - Rue Raoul François - Arras

Tél. 03 21 60 49 49

[culture@univ-artois.fr](mailto:culture@univ-artois.fr)

[www.univ-artois.fr/svca](http://www.univ-artois.fr/svca)



@CultureArtois

### #RENCONTRER - Présence d'artistes

Votre chemin croisera peut-être celui d'un artiste que nous aurons invité à venir travailler à l'université. Partagez avec lui vos idées, confrontez vos points de vue, questionnez-vous sur ce qui vous entoure et, pourquoi pas, créez avec lui une œuvre qui vous ressemble.

### #RESSENTIR - Des rendez-vous culturels

Des projections de films, la découverte de lieux culturels, patrimoniaux et naturels, des spectacles, des expositions... autant de rendez-vous permettant l'échange et le dialogue par le biais de l'art et de la culture.

### #ESSAYER - Pratique artistique

Tout au long de l'année, pratiquez du théâtre, de la danse, du cirque, de la musique ou encore de la photographie à l'université avec des artistes invités qui vous initieront à différentes disciplines et révéleront vos talents cachés.

### #AGIR - Accompagnement

Envie de vous investir dans une association étudiante ? Nous pouvons vous conseiller, vous financer, vous proposer un cycle de formations (comptabilité, communication...) et valoriser votre engagement ! (note bonus et/ou Certificat de Formation à la Gestion Associative)

Profitez de votre passage à l'Université d'Artois pour vivre des moments forts en émotion, créer du lien avec vos pairs et développer des nouvelles compétences !

La Ruche, salle de spectacle de la Maison de l'Étudiant, est à la fois le laboratoire culturel de l'université (ateliers, formations, sensibilisations...) et un lieu de rencontres, d'échanges, d'expérimentation et de création entre professionnels des arts et amateurs ouvert sur la cité.

## L'université d'Artois reconnaît l'engagement de ses étudiants !

À travers son dispositif «R2E» (Reconnaissance de l'Engagement Étudiant), l'université d'Artois reconnaît et valorise :

- ♦ les engagements dans la vie associative étudiante et/ou institutionnelle
- ♦ les activités professionnelles
- ♦ les activités militaires dans la réserve opérationnelle
- ♦ les engagements de sapeur-pompier volontaire
- ♦ les missions de service civique ou de volontariat

Cette reconnaissance peut prendre la forme :

- ♦ d'un aménagement dans l'organisation et le déroulement des études (contactez votre UFR)
- ♦ d'une dispense de stage et/ou d'enseignement relevant du cursus de l'étudiant (1)
- ♦ d'un bonus «engagement associatif» (2)
- ♦ d'un bonus «engagement vie institutionnelle» (1)
- ♦ d'une certification de compétences
  - pour la gestion associative (2)
  - pour la vie institutionnelle (1)

1. Cap Avenir - [capavenir@univ-artois.fr](mailto:capavenir@univ-artois.fr)  
2. SVCA - [culture@univ-artois.fr](mailto:culture@univ-artois.fr)

## LA CÉSURE A L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

La césure consiste à suspendre temporairement sa formation dans le but d'acquérir une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger pendant 6 mois ou 1 an. L'étudiant s'engage à réintégrer sa formation et l'établissement à garantir une inscription à la fin de la césure.

Ce dispositif permet d'effectuer :

- ♦ une expérience professionnelle
- ♦ un stage
- ♦ une formation dans un autre domaine (avec ou sans stage)
- ♦ un engagement de service civique ou un volontariat associatif
- ♦ un projet de création d'activité dans le cadre du dispositif « étudiant entrepreneur » et l'obtention du diplôme d'étudiant entrepreneur porté par le pôle PEPITE

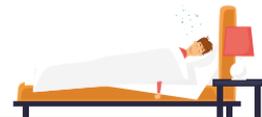
### Comment en bénéficier ? Vous devez :

- ♦ être inscrit à l'université d'Artois
- ♦ acquitter des droits de scolarité au taux réduit et la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)
- ♦ déposer votre demande au moins 1 mois ouvrable avant le début du semestre concerné par la césure au secrétariat pédagogique de votre UFR ou IUT (description du projet, CV et lettre de motivation)

## SE LOGER

Le campus de Béthune dispose d'une résidence universitaire gérée par le CROUS. Elle propose des chambres de 9 ou 18 m<sup>2</sup> à loyer modéré.

<https://www.crous-lille.fr/logement/residence-gerard-philipe>



### CROUS - Résidence Universitaire

#### Gérard Philippe

1326 rue de l'université - 62400 Béthune

#### Secrétariat :

Tél. 03 74 09 12 89

[antenne.bethune@crous-bethune.fr](mailto:antenne.bethune@crous-bethune.fr)

### POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) DE BÉTHUNE

Place Clément - 62400 Béthune

Tél. 07 71 37 63 63

### GÉNÉRATION ET CULTURES

Tél. 03 20 57 04 64 / 06 43 04 49 52

[contact@generationetcultures.fr](mailto:contact@generationetcultures.fr)

[www.generationetculture.fr](http://www.generationetculture.fr) - rubrique un toit

à partager

### LOKAVIZ - La centrale

du logement étudiant

[www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)

Pour + d'infos

sur les aides au logement, contactez la CAF

Tél. 0 810 25 62 30- [www.arras.caf.fr](http://www.arras.caf.fr)

### CAMPUS VERT - Studios à la ferme

propose des logements à la ferme, proches de la ville dans des endroits calmes et agréables. Des conditions de travail idéales en échange d'un faible loyer. Différentes formules existent, du T1 au T3.

Tél. 03 20 29 43 68 - [www.campusvert.com](http://www.campusvert.com)

### RÉSIDENCE DE L'HORLOGERIE

Située au 855 de la rue de l'Horlogerie à Béthune, la résidence propose des petits studios de 15 à 18 m<sup>2</sup>

<http://horlogeriebatc.e-monsite.com/>

### RÉSIDENCE DU BOIS DES DAMES

La Résidence du Bois des Dames-592 Rue du Corps du Bois - 62700 Bruay-La-Buissière - propose des studios de 20 m<sup>2</sup> équipés et meublés, au cœur du Campus des Métiers et des Qualifications Travaux Publics (LPTP) de Bruay-La-Buissière.

[www.residenceuboisdesdames.com](http://www.residenceuboisdesdames.com)

### LOCATIONS ÉTUDIANTS

Retrouvez diverses locations sur <https://www.location-etudiant.fr/>

### AUTRES LOGEMENTS EN HLM

Société Immobilière de l'Artois - 7 rue Jean-Jacques Rousseau, Résidence Résidence Stendhal, 62290 NOEUX-LES-MINES

Tél : 03 21 61 73 00

<https://www.sia-habitat.com/>

### LES AGENCES IMMOBILIÈRES

À retrouver sur internet

## SE RESTAURER



### RESTAURANT UNIVERSITAIRE DU CROUS

1326 rue de l'université - 62400 Béthune - Tél. 03 74 09 12 89

Horaires d'ouverture :

- ♦ Restaurant Universitaire : de 11h30 à 13h30 (du lun. au ven.)
- ♦ Cafétéria : de 7h30 à 14h

## SE DÉPLACER



### LIGNE DE BUS - TADAO

33 rue Eugène Haynaut - 62400 Béthune

Tél. 0 810 00 11 78 - [www.tadao.fr](http://www.tadao.fr)

Horaires d'ouverture : En période scolaire et en petites vacances scolaires : du lun. au ven. de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le sam. de 8h30 à 12h



+ D'INFOS !

### NOUVEAU : SERVICE DE COVOITURAGE

Écologique, convivial et économique, pensez au covoiturage avec CoVoit'Artois. Ce service permet de rechercher des trajets ou d'en proposer, et met directement en relation les étudiants susceptibles de partager des parcours.

### TRANSPORTS :

L'abonnement est de 5 € par mois et couvre l'ensemble du réseau de la communauté d'agglomération (Bus et TER entre les gares situées dans les villes du réseau). Le campus est relié à la gare SNCF par le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service), ce qui garantit des correspondances très fréquentes entre les bus et les TER.

# ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



**Si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous avant le 30 septembre !**

Vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur ([www.cvec.etudiant.gouv.fr](http://www.cvec.etudiant.gouv.fr))

## ASSURANCE MALADIE :

Vous devez demander votre affiliation à la sécurité sociale française en vous inscrivant sur [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr).  
Conservez le numéro de sécurité sociale provisoire attribué automatiquement et imprimez votre attestation de droits.  
Grâce à ce numéro, vous avez immédiatement accès au remboursement de vos frais de santé par l'assurance maladie française.

Un numéro de sécurité sociale définitif vous sera ensuite communiqué. Il vous permettra de créer votre compte ameli : c'est votre espace personnel qui vous permettra d'accéder à tous vos services en ligne, de consulter vos remboursements, de télécharger vos attestations, de contacter un conseiller par e-mail, etc.

Sur cet espace, vous pourrez également demander votre carte Vitale via le formulaire en ligne.

À noter : n'oubliez pas de désigner votre médecin traitant, afin d'être bien remboursé.

## VIE ÉTUDIANTE :

Le service Vie Étudiante dédié aux étudiants internationaux est situé dans le **bâtiment R. Hazebrouck - bureau H1.01**.  
Vous pouvez vous y rendre directement pour tous renseignements, aide aux démarches, etc. ou contacter ce service :

[alexandre.lejeail@univ-artois.fr](mailto:alexandre.lejeail@univ-artois.fr)  
[vieetudiante@univ-artois.fr](mailto:vieetudiante@univ-artois.fr)

## TITRE DE SÉJOUR :

La délivrance des titres de séjour est liée à la prise de données biométriques, il est obligatoire de se rendre en préfecture sur rendez-vous pour effectuer sa demande.

Les rendez-vous se prennent sur le site <http://www.pas-de-calais.gouv.fr>

## CONTACTS UTILES - Besoin d'aide ? de soutien ?

### Questions liées à l'organisation des cours ?

#### Questions administratives ?

Je contacte le service scolarité de ma composante :

- ♦ FSA : Licences, Licences Professionnelles : Tél. 03 21 63 71 19  
Masters : Tél. 03 21 63 71 26
- ♦ IUT : Tél. 03 21 63 23 10

#### Difficultés à suivre ou à comprendre un cours ?

Les enseignants, les tuteurs et les bibliothécaires de la BU me conseillent et m'indiquent des documents ou des lectures.

#### Orientation ? Changement de cursus ? Parcours professionnel ? Recherche de stages, emplois, alternance ?

Le service CAP AVENIR me guide et me conseille :  
Tél. 03 21 64 96 13 - capavenir-bethune@univ-artois.fr

#### Problème d'ordre social, financier ou de logement ?

Les assistantes sociales peuvent m'aider :  
Tél. 03 21 63 23 00 - Poste Direct : 12 17 18

#### Stress, anxiété, soucis de santé ?

Le SSU me reçoit, m'écoute et m'oriente :  
Secrétariat - Tél. 03 21 63 23 18

#### Étudiant en situation de handicap ?

Le service de la Vie Étudiante m'accompagne :  
vieetudiante@univ-artois.fr

#### Étudiant étranger inscrit à titre individuel ?

Le service de la Vie Étudiante facilite mon arrivée et m'accompagne :  
vieetudiante@univ-artois.fr



## CELLULE D'ALERTE ET D'ÉCOUTE POUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Vous pensez être victime  
ou témoin d'une situation  
de harcèlement ?

N'hésitez pas à prendre contact  
avec la cellule d'alerte et d'écoute  
VSS de l'université d'Artois via  
l'adresse :

[ecoute-vss@univ-artois.fr](mailto:ecoute-vss@univ-artois.fr)

La cellule d'alerte et d'écoute est  
chargée de recueillir la parole, et  
d'orienter la victime pour un  
accompagnement psychologique  
et juridique.

Des mesures pourront être prises  
par l'université selon la gravité de  
la situation.

Plus d'informations sur :  
<http://www.univ-artois.fr/vss>



## L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Rejoins notre page Facebook !  
@Universite.Artois



Suis-nous sur Twitter !  
@Univ\_Artois



Abonne-toi à notre profil Instagram !  
@univ\_artois  
Utilise **#universitedartois** pour le repost  
de tes plus belles photos.



Découvre nos vidéos sur YouTube !  
@UniversiteArtois